

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 JUILLET 2020

Etaient Présents 55 titulaires, 5 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Bernard UTHURRY, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Anne SAOUTER, Patrick MAILLET, Brigitte ROSSI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Dominique QUEHEILLE, Raymond VILLALBA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Nathalie PASTOR, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante d'André BERNOS, Jean-Philippe FLORENCE suppléant de Fabienne TOUVARD, Serge MAUHOURAT suppléant d'Ophélie ESCOT, Thérèse LASMARRIGUES-MARQUIS suppléante de Philippe SANSAMAT, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE

Pouvoirs : David MIRANDE à Claude LACOUR, Jean CASABONNE à Martine MIRANDE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Dominique QUEHEILLE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Chantal LECOMTE à Raymond VILLALBA, Philippe GARROTÉ à Marie-Lyse BISTUÉ, Martine LARROUCAU à Brigitte ROSSI, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Jean-Luc MARLE à André LABARTHE, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Alain CAMSUSOU (excusé), Rose Elisabeth LOPEZ, Laurence DUPRIEZ

RAPPORT N° 18-200728-FIN-

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE CULTUREL
BUDGET PRIMITIF 2020**

Mme CABON expose :

Pour l'année 2020, le budget annexe du service spectacle vivant s'équilibre :

- En fonctionnement à : 939 471.00 €
- En investissement à : 130 476.35 €

I- BUDGET DE FONCTIONNEMENT

A- Budget de fonctionnement en dépenses :

1/ Dépenses caractère général (011) : - 59 650 € entre le CA 19 et le BP 2020.

o Les dépenses artistiques ont baissé fortement

Et cela pour plusieurs raisons :

- Annulation d'un spectacle en début d'année pour cause de la blessure d'un artiste
- L'impact de la crise sanitaire : annulations et reports sur la saison 2020-2021.

o Les frais structurels sont restés globalement stables : les remboursements de billets dus au contexte covid ont été compensés par des dépenses en baisse (dépenses techniques, déplacements...)

2/ Les dépenses de personnel (012) : + 6 376 €

- Réévaluation annuelle statutaire.

3/ Les dépenses d'amortissement : + 2 140 €

B- Budget de fonctionnement en recettes :

Concernant les recettes de ce budget, elles sont fortement impactées par les conséquences de la crise sanitaire : pas d'activités de mars à juillet 2020. Les incertitudes de rentrée impacte également le prévisionnel (questions sur le renouvellement des abonnements, contraintes liées à l'utilisation de la salle...)

Dans ce contexte, le budget prévisionnel est rendu à l'équilibre grâce aux recettes suivantes avec :

- les participations habituelles prévues en subventions : 374 200 €
- les redevances calculées suite à la crise sanitaire : 53 656,23 €
- la participation des agences régionales et nationales : 5 000 €
- quelques recettes diverses : 380 €
- le report n-1 fléchés sur l'artistique : 46 233.77 €
- l'augmentation de la part d'autofinancement de la Communauté de Communes du Haut Béarn à hauteur de 15 500 € (subvention : 460 000 €)

II- BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les 130 476,35 € permettent d'envisager :

- une part substantielle d'auto-financement dans le cadre du projet de création d'un atelier de construction (réf. cahier des charges de la scène conventionnée/centre national de marionnette en préparation)
- Quelques achats (matériel technique, informatique...) en investissement

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2020 du Service Culturel arrêté aux montants ci-dessus,
- **ARRÊTE** à la somme de 460 000 €, la participation du budget général 2020 de la Communauté de Communes du Haut-Béarn au budget annexe Service Culturel, spectacle vivant,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 28 juillet 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY